

## Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

### Avis d'impôt

AVIS\_TF\_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP HAUTES-PYRENEES  
1 BD DU MARECHAL JUIN  
65000 TARBES

PUERTOLAS JEAN CLAUDE  
VERDIER JOELLE  
LASGRAVETTES  
65220 BONNEFONT

#### Vos références

Numéro fiscal (C) : 15 92 538 094 462  
Référence de l'avis : 23 65 4038691 02  
Contrat de prélèvement : M3 65 0046878 70  
Référence unique de mandat :  
FR46ZZ005002M365004687870

Numéro de propriétaire : 095 P00044 G

Département d'imposition : 650  
HAUTES-PYRENEES


Commune d'imposition : 095  
BONNEFONT


Débiteur(s) légal(aux) :  
le détail est précisé en page suivante.


Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 07/09/2023  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

Identifiant service : 65028

#### Vos contacts

 Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

 Par téléphone  
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h  
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique Contact et RDV

- pour le paiement de votre impôt :  
SIP HAUTES-PYRENEES  
1 BD DU MARECHAL JUIN  
65000 TARBES  
Tél : 05 62 44 40 50
- pour le montant de votre impôt :  
SDIF HAUTES PYRENEES  
CELL FONC DEP  
1 BRD DU MARECHAL JUIN  
65023 TARBES CEDEX 09  
Tél : 05 62 44 40 59

\* (service gratuit + coût de l'appel)

#### Somme à prélever

**240,00 €**

Montant de vos taxes foncières **896,00 €**

Acomptes mensuels déjà versés - **656,00 €**

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue à la date limite de paiement fixée au 16/10/2023 :

15 septembre 2023	82,00 €	15 novembre 2023	76,00 €
16 octobre 2023	82,00 €		

Compte bancaire : FR76 1690 6010 025X XXXX XXX4 795

Identifiant de la banque : AGRIFRPP869

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

#### Avis d'échéances 2024

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels seront effectués selon cet échéancier :

15 janvier 2024	89,00 €	17 juin 2024	89,00 €
15 février 2024	89,00 €	15 juillet 2024	89,00 €
15 mars 2024	89,00 €	16 août 2024	89,00 €
15 avril 2024	89,00 €	16 septembre 2024	89,00 €
15 mai 2024	89,00 €	15 octobre 2024	89,00 €

En tant que propriétaire, vous devez déclarer tout changement intervenu depuis votre dernière déclaration concernant la situation d'occupation de vos locaux affectés à l'habitation. Pour cela, rendez-vous dans votre espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique "Biens immobiliers" ou par téléphone au 0 809 401 401.